Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1979)**

Heft 483

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Economie : le Vorort fait son travail, faisons le nôtre !

ble pour l'entreprise peut être coûteux pour la société, néfaste pour les emplois, mauvais pour le milieu naturel.

En puisant directement dans l'actualité : le rapport de la commission pour une politique de l'énergie recommande de prélever un impôt sur l'énergie. Pourquoi ? Parce que spontanément le marché n'opère pas les bonnes orientations, c'est-à-dire qu'il ne favorise pas les utilisations économiques de l'énergie ni le recours à de nouvelles énergies. L'impôt sur l'énergie permettrait de rétablir l'équilibre en favorisant, aidant, soutenant ce que le marché de lui-même ne prendrait ni en compte ni en charge. Et ce n'est pas nous qui le disons, c'est la commission.

Les thèses dominantes

Le politique en Suisse n'est pas vécu comme l'affirmation de ce qui est l'intérêt commun et général. Il ne cherche pas davantage à soumettre l'économie à la réalisation de cet intérêt commun et général. On peut affirmer que c'est l'inverse qui est pratiqué. Le monde politique bourgeois est imprégné des thèses du Vorort. Il ne connaît ni ne pratique de discours politique qui ne soit économique.

Un mécanisme, et seulement un mécanisme

4. *On peut essayer de conclure.*
L'économie de marché n'est pas une politique, c'est-à-dire ne représente à aucun égard un objectif collectif que l'on pourrait vouloir réaliser. Elle n'a en effet pas de contenu économique ou social. L'économie de marché est un mécanisme utile pour permettre à la multitude des offres et des demandes de se rencontrer. Mais ses faiblesses sont considérables. En fait, laissée à elle-même, elle ne cesserait de se détraquer, amplifiant ses excès comme ses insuffisances. Elle doit donc constamment être contrôlée.
Le développement des sociétés contemporaines montre également que les choix économiques induits par le marché peuvent être socialement discutables, critiquables, voire mauvais. La rentabilité d'un bien produit ou d'un service fourni est un critère commercial ; elle ne constitue pas un indicateur social.
L'économie de marché laisse donc entièrement ouverte la question principale des objectifs et des moyens du développement économique et social. Cette question est politique. Or, en Suisse, nous souffrons de ce que le politique bourgeois continue de croire que l'économie peut y répondre. Et il s'en remet. Nous, pas.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Littérature : quantité et qualité

Bonjour ! Vous avez bien commencé l'année ? Eu tout le plaisir que vous escomptiez à l'ouïe des heureux développements, un peu partout — libération du Cambodge (libéré précédemment par le Maréchal Long Nol de la dictature établie par le Prince... comment s'appelait-il donc ?, puis par les Khmers rouges de la dictature de Long Nol); événements du Proche-Orient; événements d'Iran; émouvantes cérémonies pour la mort de Boumédienne (pour ma part, j'ai été tout particulièrement touché par la douleur officielle française !)
(A ce propos, petit jeu de société pour vos longues soirées d'hiver: imaginer les articles qui paraîtront dans deux ans, quand on sera en pleine "dé-boumédiennisation" — vous n'avez qu'à reprendre les articles paraissant ici et là sur le Grand Timonier et changer quelques noms propres! — et qu'on en sera à la réhabilitation de Ben Bella et d'autres bons camarades!)?
D'un autre côté, avez-vous lu... Sérieusement cette fois: véritable floraison de livres remarquables et parfois excellents, chez nous:
Par exemple: avez-vous lu *Sur les traces d'Ounamir — Une expérience de coopération dans une oasis présaharienne,* de Catherine et François Choffat (à la Baconnière)? Le témoignage d'un médecin et de sa femme, non pas une enquête sociologique, mais le récit d'une expérience vécue par une femme et un homme exceptionnellement ouverts, qui ne prétendent pas conclure, ni dans un sens, ni dans un autre, mais pourraient dire, comme Eluard: "Je dis ce que j'ai vu/Ce que je sais/Ce qui est vrai." (*Les armes de la douleur.*) D'admirables photos, une heureuse alternance de proses poétiques et de textes plus proches du reportage: "A l'image de cette oasis de verdure dans la vastitude de pierre, à l'image de ce palmier tout hérissé de pointes qui dissimule en son sein la douceur sucrée des dattes, nous avons été séduits par l'authenticité d'une vie plus proche des valeurs essentielles et nous avons voulu en recueillir le précieux héritage."
Par exemple: Avez-vous lu *Neuschwanstein-sur-Mer,* de J.-J. Langendorf (à l'Age d'Homme)? Si vous estimez parfois que quantité de bons romans paraissent aujourd'hui, mais que vous êtes tout de même un peu lassés des difficultés du Monsieur avec une, ou deux, ou trois dames; ou des ennuis de la dame avec un, deux ou trois Messieurs, tous et toutes supposés libérés des "tabous", mais apparemment d'autant plus frustrés, les héros ayant une malheureuse tendance à s'éprendre de lesbiennes et les héroïnes d'homosexuels — ou alors les lesbiennes d'autres lesbiennes et les homos d'autres homos, mais comme par ailleurs ils ou elles désirent avoir des enfants, les choses s'en trouvent fâcheusement compliquées — si donc... lisez Langendorf! Un ton absolument neuf dans la littérature tout au moins romande, six nouvelles absolument ori-

ginales! Langendorf, qui travaille paraît-il à une thèse sur Clausewitz et sur la pensée militaire romantique allemande (!), ce qui nous change agréablement des innombrables thèses, études, essais sur Baudelaire, Rousseau, Stendhal, etc., a imaginé dans le récit qui donne son titre au recueil l'histoire d'un homme qui entreprend de transporter sur une île qu'il possède quelques-uns des monuments qu'il préfère, et notamment le château de Louis II de Bavière de Neuschwanstein!
Lisez Langendorf: vous serez parfois agacé, jamais ennuyé, le plus souvent amusé par une écriture qui parvient à mimer le style de l'époque qu'il ressuscite — le début du XIXe siècle allemand. Précédemment, il avait déjà proposé un extraordinaire *Eloge funèbre au Général August-Wilhelm von Lignitz, Grand Chevalier de l'Aigle rouge de Prusse, prononcé le 30 novembre 1821 dans la "Garnisonkirche" de Progositz (Prusse orientale) par le chapelain militaire, Comte von Rordorf* — il est des titres qui à eux seuls...

J.C.

NOTES DE LECTURE

Vie et mort de « Tat »

Les rédacteurs de "TAT" pendant la période avril 1977 — septembre 1978 viennent de publier un livre (1) qui rappelle, évidemment, la grève qui a incité l'éditeur Migros a arrêter les frais mais qui est surtout, un excellent documentaire sur la vie interne d'un journal quotidien. Des faits, des informations, des chiffres que les "consommateurs de journaux" devraient connaître et que tout éditeur et journaliste doivent absolument avoir sous la main. A quand une publication semblable sur "le Journal du Valais"?

R.B.

1) "Liquidiert", publié par l'Union suisse des journalistes, Edition Lenos Bâle (en allemand).

INFORMATIQUE

Cinquante questions pour un portrait

La protection de la sphère privée face, en particulier, aux développements de l'informatique inspire de plus en plus d'inquiétudes tous azimuts. Mais sait-on ce qui est considéré, dans les milieux concernés, comme une information minimum sur la personne? Rapidement, à titre indicatif, une petite énumération des questions qui sont supposées donner une image "objective" du citoyen ou de la citoyenne!
En Allemagne, par exemple, en vertu des dispositions légales, doivent exister, pour chaque travailleur, les données suivantes:
nom
prénom
adresse
date de naissance
nationalité
état civil
sexe
entrée dans l'entreprise
sortie de l'entreprise
classe fiscale
nombre d'enfants
impôt ecclésiastique
numéro de la carte fiscale
commune compétente
administration fiscale compétente
montant exonéré de la charge fiscale
caisse maladie
numéro de l'assurance sociale.
Pour des raisons internes à l'entreprise, certains fait sont en outre consignés:
numéro de la personne
fonction
classe de salaire
horaire individuel
horaire en groupe
salaire horaire
jours de travail
absence
saisie de salaire
avance de salaire
achat à tempérament
grossesse
formation scolaire
formation professionnelle
qualification professionnelle
indemnité pour travail salissant
indemnité de prestation
indemnité pour travail supplémentaire
stage de formation
indemnité pour la formation
indemnité pour travail de nuit
gratification annuelle
relation bancaire
numéro de compte
dernière place de travail
dernier salaire reçu
état de santé
service militaire.
Il est usuel en Suisse de se renseigner en outre sur les antécédents pénaux. Soit en tout une cinquantaine d'"informations"!
Que ces simples touches pour un portrait nous suffisent pour aujourd'hui: nous reviendrons sur les problèmes aigus touchant à l'imperméabilité des systèmes informatiques, à la "mémoire" des ordinateurs et au droit de consultation des "fichés".
Que l'on sache simplement que chez nos voisins d'outre-Atlantique, il n'a pas été possible d'en rester là: les bureaux de renseignements sont ainsi devenus une pièce majeure de l'édifice social, avec la vogue des crédits personnels (quelque 122 milliards en 1971); et après les registres publics, on va "consulter" les voisins, les connaissances, pour compléter, "à la Cincera", les données de base. Au point que Nixon pouvait dire à la radio, en février 1974, que pour une population totale de 212 millions d'habitants, il existait des dossiers privés — ordinateurs — à propos de 150 millions d'Américains.